

PREMIERE JOURNEE

Les _____ de _____ heures à _____ heures

Observations de N°

Dans le cadre de l'enquête administrative relative à l'élaboration du PPR T, les personnes et organisations Assocties (PDA) ont été consultées le 10 novembre à décembre 2018. La commune de St Martin des Ours a été saisie par mail, le conseil municipal disposant de 5 mois pour se prononcer et remettre un avis. Ainsi, en l'absence d'avis émis dans le délai imparti, celui-ci est réputé favorable. Le tableau synthétisant les avis des divers PDA est joint à ce rapport (2 feuilles) et communiqué enquêteur.

[Signature]

14 juin 19 h - Remarque St Martin les éaux

[Signature]

14 juin 2019

Une visite des artères nautiques en des endroits ne sont fait que le N° Requies de leur tenue les couplet de qui était là, pour participer à l'EP. Les travaux de nettoyage est nécessaire pour mettre en place les idées que nous allons travailler à l'initiative publique avant le 5 juillet. Je fais une synthèse pour faire avec ce sujet les artères nautiques.

Faouche BROCHIER (PNE 04)

[Signature]

2 Pour prendre en considération vos remarques, signalez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.